

# JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

T. LOUA

## **Les premiers résultats statistiques du dénombrement de 1881**

*Journal de la société statistique de Paris*, tome 24 (1883), p. 162-163

[http://www.numdam.org/item?id=JSFS\\_1883\\_\\_24\\_\\_162\\_0](http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1883__24__162_0)

© Société de statistique de Paris, 1883, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme  
Numérisation de documents anciens mathématiques  
<http://www.numdam.org/>

VII.

LES PREMIERS RÉSULTATS STATISTIQUES DU DÉNOMBREMENT  
DE 1881.

On sait qu'en 1881 la population de la France a été recensée, pour la première fois, à deux points de vue différents. Il y a eu le dénombrement de la *population dite légale*, portant sur tous les habitants résidants présents ou absents de leur commune le jour du recensement, et le dénombrement de la population présente (résidante ou de passage), qu'on peut appeler la *population de fait*.

Les résultats généraux de cette double opération sont aujourd'hui connus : le dénombrement de la population légale a donné, au total. . . 37,672,048 habitants, le dénombrement de la population de fait a abouti à un chiffre de 37,405,290 individus. C'est par rapport à la première un déficit de . . . . . 266,758

déficit qu'on ne peut expliquer que par l'impossibilité où l'on s'est trouvé de recenser complètement la population en voyage, le jour du dénombrement, sur nos lignes de chemins de fer et autres voies de transport. On n'estime pas, en effet, à moins de 500,000, le nombre moyen journalier des voyageurs en chemins de fer, et parmi eux, il en est un grand nombre qui n'ont pu être mis à même de remplir le bulletin qui leur était destiné.

Les bulletins individuels, contenant les demandes sur le sexe, l'âge, la profession, la nationalité, etc., des habitants n'ayant pu être remplis que par les *présents*, les renseignements statistiques ne portent que sur la population de fait.

Un tableau qui a été inséré le 31 décembre dernier au *Journal officiel*, indique que, sous le rapport des sexes, cette population s'est divisée ainsi :

Sexe masculin . . . .	18,656,518	499	} 1,000
Sexe féminin . . . .	18,748,772	501	

Ces rapports indiquent que le sexe féminin l'emporte sur l'autre sexe, dans le rapport de 501 à 499.

Si l'on considère les habitants au point de vue de la durée de leur séjour dans la localité où on les a recensés, on trouve que la population résidante a été de 36,891,568 et la population de passage de 513,722 seulement, de sorte que par 1,000 recensés on n'a compté que 14 individus de passage.

Plusieurs colonnes, d'un très grand intérêt, font connaître, pour la première fois, la population classée d'après le lieu de naissance :

Sont nés dans la commune où on les a recensés . .	22,672,356 habitants.	606
— dans une autre commune du département.	8,346,684	223
— dans un autre département . .	5,522,143	148
— à l'étranger . . . . .	864,107	23
	37,405,290	1,000

D'où il suit que, pour 1,000 habitants recensés, 829 sont nés dans le département et 171 au dehors de leur département. On voit par là combien en France la population est sédentaire.

En classant la population d'après la nationalité des habitants, on a constaté la présence de 1,001,110 étrangers, c'est-à-dire 200,000 de plus qu'en 1876. C'est là le fait caractéristique du dernier dénombrement ; toutefois, la proportion des étrangers n'est encore que de 27 p. 1,000. Ajoutons que les étrangers se concentrent dans les grands centres et dans les départements de la frontière.

La population par état civil a fourni les résultats ci-après :

Sexe masculin .	{	Garçons . . . . .	10,110,601	270
		Mariés . . . . .	7,520,186	201
		Veufs . . . . .	1,025,731	27
Sexe féminin .	{	Filles . . . . .	9,280,862	248
		Mariées . . . . .	7,503,353	201
		Veuves . . . . .	1,964,557	59
			<u>37,405,290</u>	<u>1,000</u>

On voit que la proportion des mariés est à peu près la même pour chaque sexe, mais le sexe féminin continue à compter deux fois plus de veufs que l'autre sexe.

Enfin, la répartition de la population par grands groupes professionnels se résume comme il suit :

Agriculture . . . . .	18,204,799	487	
Industrie . . . . .	9,324,107	249	
Commerce . . . . .	3,843,447	103	
Transports et marine . . . . .	800,741	21	
Force publique . . . . .	552,851	15	
Professions libérales . . . . .	1,629,768	44	
Vivant exclusivement de leurs revenus.	2,148,173	57	
Individus sans professions . . . . .	727,588	19	
Professions inconnues . . . . .	173,816	5	
		<u>37,405,290</u>	<u>1,000</u>

Il y a lieu de remarquer que, sauf une légère diminution dans la classe agricole, au bénéfice de l'industrie et du commerce, ces rapports sont sensiblement les mêmes que ceux qu'on avait déduits du dénombrement de 1876.

Nous reviendrons, d'ailleurs, plus en détail, sur ce sujet important. Nous attendons pour cela que le volume spécial que prépare le Ministère du commerce ait paru, ce qui maintenant ne peut tarder.

T. L.